



CENTRE DE GESTION DE LA  
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
**BOUCHES-DU-RHÔNE**

Pôle Emploi Territorial  
Service Concours

Les Vergers de la Thumine - CS10439  
Boulevard de la Grande Thumine  
13098 Aix-en-Provence Cedex 02  
tél. 04 42 54 40 50 fax. 04 42 54 40 51

**Rapport du Président du Jury**  
**Concours d'Attaché territorial – Session 2018**

**Propos introductifs :**

Le rapport du jury s'adresse à l'ensemble des candidats qui souhaitent présenter l'un des concours d'accès au grade d'Attaché territorial.

Il est également destiné aux différentes structures qui dispensent des préparations pour ces concours.

Il s'agit de dresser un bilan statistique du déroulement de ces concours, externe, interne et de troisième voie, mais surtout d'apporter l'analyse du jury sur les prestations des candidats, qu'il s'agisse des épreuves écrites ou des épreuves orales.

**Madame Virginie FERNANDEZ**  
**Directrice Générale des Services**  
**Mairie de Meyreuil**

## 1 – Le cadre national

Le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale des Bouches-du-Rhône a pris en charge en 2018 l'organisation de ce concours pour l'ensemble des Centres de gestion de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

## 2 – Les données de la session 2018

### A. Principaux chiffres de la session

La répartition des candidats admis à concourir selon les voies d'accès, toutes spécialités confondues, est la suivante :

Attaché territorial session 2018				
Voies	Postes	Inscrits	Présents	Absentéisme en %
Externe	141	1 232	540	56 %
Interne	79	2 544	1 433	44 %
3ème Concours	52	301	210	30 %
Total	272	4 077	2 183	46 %

### B. Typologie des candidats

#### ▪ Le concours externe

La moyenne d'âge des candidats admis à concourir est de 30 ans.

La répartition par sexe est la suivante : 71 % de femmes et 29 % d'hommes.

80 % des candidats proviennent de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

#### ▪ Le concours interne

La moyenne d'âge des candidats admis à concourir est de 41 ans.

La répartition par sexe est la suivante : 80 % de femmes et 20 % d'hommes.

80 % des candidats proviennent de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

#### ▪ Le troisième concours

La moyenne d'âge des candidats admis à concourir est de 41 ans.

La répartition par sexe est la suivante : 74 % de femmes et 26 % d'hommes.

81 % des candidats proviennent de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

## 3 – Les épreuves écrites

## A. Le concours externe

- ✓ Le sujet de l'épreuve de composition était le suivant :

« Des collectivités territoriales « trop dépendantes » : une fatalité ? »

Le sujet est parfaitement centré sur l'actualité des collectivités territoriales.

D'une manière générale, les copies sont soignées. Toutefois, comme cela a déjà été constaté lors des précédentes sessions, le niveau reste insuffisant sur le plan de l'orthographe. La syntaxe n'est pas toujours maîtrisée et l'enchaînement des idées manque souvent de fluidité.

Si le principe de plan est généralement acquis, la construction de l'introduction et notamment de la problématique reste trop partielle, incomplète ou restrictive pour un certain nombre de candidats.

Les intitulés des parties et sous-parties sont souvent trop longs et généraux ce qui rend leur pertinence discutable.

Concernant le fond, le sujet est traité de manière très/trop générale pour une majorité de candidats. La mobilisation des connaissances demeure assez faible et reste très scolaire. Peu de candidats étayaient leur propos par des exemples concrets tirés de l'actualité.

Des omissions sont souvent à signaler dans les développements proposés : la récente contractualisation entre l'Etat et les collectivités territoriales, la mutualisation ou la dématérialisation comme sources d'économies potentielles, entre autres exemples...

Quelques bonnes copies se détachent cependant du lot. Elles prennent soin de circonscrire le sujet, de le problématiser et d'y répondre de manière organisée et réfléchie, le tout en assortissant, à bon escient, la réflexion menée d'illustrations probantes et de références territoriales maîtrisées, concrètes et précises.

- ✓ Les thèmes de l'épreuve de note de synthèse selon la spécialité étaient les suivants :

Spécialité	Thème de la note de synthèse	Dossier de la note de synthèse
Administration générale	L'action internationale des collectivités territoriales	Dossier de 9 documents et 35 pages
Analyste	La sécurité du système d'information et la protection des données au sein de la collectivité	Dossier de 12 documents et 33 pages
Animation	La « ville apprenante »	Dossier de 11 documents et 38 pages
Gestion du secteur sanitaire et social	Les impacts de la réforme de la domiciliation opérée en 2016 sur l'activité du CCAS	Dossier de 11 documents et 33 pages
Urbanisme et développement des territoires	Les stratégies de résilience urbaine	Dossier de 10 documents et 39 pages

De façon générale, les candidats maîtrisent la méthodologie inhérente à ce type d'épreuve. Ils ont, pour la plupart, correctement respecté le formalisme de la note et fait l'effort de matérialiser un plan, pas toujours très convaincant, pour apporter une cohérence dans l'organisation de leur copie.

La qualité de l'expression est variable et la syntaxe et l'orthographe, encore une fois, trop souvent déficientes pour un concours de ce niveau.

Sur la forme, quelle que soit la spécialité, la grande majorité des candidats propose un plan assez classique, par réflexe théorique et en fonction de leur formation et préparation à ce concours de catégorie A.

Trop de candidats utilisent des phrases trop longues et alambiquées, ce qui nuit à leur bonne compréhension.

Sur le fond, l'ensemble des thématiques proposées ont été comprises mais trop de candidats proposent un plan souvent descriptif sans aucune dynamique qui serait au service d'une argumentation tournée vers le destinataire. Les candidats ont eu du mal à se positionner en tant que cadres territoriaux. La vision professionnelle attendue n'est apparue que dans trop peu de copies. Les candidats doivent effectivement comprendre que la note de synthèse a pour objectif d'être un outil de décision au service du destinataire.

Pour conclure, rares sont les candidats qui ont su, efficacement et méthodologiquement, exploiter le dossier et en extraire l'essentiel.

## B. Le concours interne et le troisième concours

✓ Les thèmes de l'épreuve de rapport selon la spécialité étaient les suivants :

Spécialité	Thème du rapport	Dossier du rapport
Administration générale	La mise en place d'une organisation harmonisée et moderne du temps de travail	Dossier de 13 documents et 37 pages
Analyste	La mise en œuvre d'un espace numérique de travail - ou environnement numérique de travail (ENT) dans les écoles de premier degré	Dossier de 10 documents et 38 pages
Animation	Les politiques enfance-jeunesse intercommunales	Dossier de 11 documents et 39 pages
Gestion du secteur sanitaire et social	L'accompagnement au numérique afin de favoriser l'autonomie des habitants dans leurs démarches	Dossier de 8 documents et 36 pages
Urbanisme et développement des territoires	L'agriculture périurbaine dans l'aménagement d'une agglomération	Dossier de 12 documents et 38 pages

Les candidats semblent mieux formés à l'exercice que lors des précédentes sessions. La majorité des candidats a proposé un rapport synthétique qui respecte le formalisme attendu. Seules les références juridiques et réglementaires étaient souvent omises dans l'en-tête de la copie malgré leur caractère non obligatoire.

De nombreuses fautes d'orthographe et de syntaxe auraient pu être évitées grâce à une relecture de la copie.

Les sujets proposés dans les différentes spécialités ne présentaient aucune difficulté majeure de compréhension et ne contenaient pas de pièges particuliers.

Néanmoins, les candidats peinent toujours à valoriser les informations les plus pertinentes du dossier et leurs acquis professionnels.

Les exigences de l'épreuve sont négligées notamment sur la contextualisation du sujet et l'approche pragmatique de solutions opérationnelles.

Concernant la première partie, il est à noter que bon nombre de candidats ont des difficultés à identifier les vrais enjeux.

Pour les candidats non admissibles, très souvent la partie relative aux propositions opérationnelles reste confuse et stéréotypée, les fondamentaux de la conduite de projet mal maîtrisés.

A l'inverse, les meilleures copies démontraient concomitamment une capacité de synthèse, une maîtrise de la méthodologie de projet dans son ensemble et une analyse pertinente des enjeux voire des apports de connaissances assez intéressants.

#### 4. L'admissibilité

A l'issue des épreuves écrites, le jury s'est réuni et a déclaré 435 candidats admissibles.

##### A. Le concours externe

Spécialités	Postes ouverts	Candidats inscrits	Candidats présents	Seuil d'admissibilité	Candidats admissibles
Administration générale	98	900	398	10/20	147
Analyste	7	14	3	10/20	0
Animation	8	64	23	10/20	10
Gestion du secteur sanitaire et social	9	73	33	10/20	6
Urbanisme et développement des territoires	19	181	83	10/20	28
Total	141	1 232	540		191

► 35 % des candidats présents aux épreuves écrites ont été déclarés admissibles.

##### B. Le concours interne

Spécialités	Postes ouverts	Candidats inscrits	Candidats présents	Seuil d'admissibilité	Candidats admissibles
Administration générale	57	1 912	1 060	12,50/20	140
Analyste	3	37	28	12,50/20	4
Animation	4	230	134	13,50/20	12
Gestion du secteur sanitaire et social	5	234	129	12,50/20	11
Urbanisme et développement des territoires	10	131	82	12/20	18
Total	79	2 544	1 433		185

► 13 % des candidats présents à l'épreuve écrite ont été déclarés admissibles.

### C. Le troisième concours

Spécialités	Postes ouverts	Candidats inscrits	Candidats présents	Seuil d'admissibilité	Candidats admissibles
Administration générale	38	228	161	11/20	40
Analyste	2	3	2	11/20	2
Animation	2	26	16	11/20	6
Gestion du secteur sanitaire et social	3	20	12	10,25/20	3
Urbanisme et développement des territoires	7	24	19	11/20	8
Total	52	301	210		59

► 28 % des candidats présents à l'épreuve écrite ont été déclarés admissibles.

## 5 – Les épreuves orales d'admission

L'importance du coefficient et l'écart de points, relativement faible entre les candidats admissibles, donne à l'épreuve d'entretien un caractère décisif pour la phase d'admission.

Elle doit donc être préparée avec le plus grand soin par les candidats.

### A. L'entretien du concours externe

Cette épreuve, d'une durée de 20 minutes, permet d'apprécier le potentiel du candidat : gestion du stress, comportement vis-à-vis du jury, connaissances générales, capacités d'écoute, raisonnement, esprit de synthèse, vivacité d'esprit...

Les candidats se sont généralement préparés à leur épreuve orale toutefois une meilleure connaissance de l'environnement territorial est attendue particulièrement pour les réformes récentes.

En outre lors des mises en situation professionnelle, beaucoup de candidats éprouvent des difficultés à argumenter et à se positionner en tant que cadre territorial.

Les membres de jury ne perçoivent pas toujours la motivation et l'envie de la part de certains candidats à intégrer le cadre d'emplois des attachés.

En conclusion, les candidats doivent être en mesure de faire comprendre au jury leurs motivations pour présenter le concours et être capables de se projeter dans les fonctions qu'ils aspirent à exercer, en les mettant en rapport avec leurs acquis, leurs souhaits d'évolution et les qualités qui sont les leurs.

## **B. Les entretiens des concours interne et troisième concours**

L'épreuve se décompose en une présentation du parcours professionnel et des compétences acquises (10 minutes) et un entretien (15 minutes).

Le jury a relevé que le temps imparti à la présentation n'est pas toujours respecté. L'exposé est souvent trop linéaire et n'est pas suffisamment mis à profit par les candidats pour démontrer leur capacité à prendre du recul sur leur parcours et tirer des enseignements de leurs expériences.

En outre, certains candidats manquent d'ouverture par rapport au domaine de spécialité qui peut être le leur, du fait de leur formation ou de leur expérience professionnelle. Il est donc attendu des candidats qu'ils ne se limitent pas à un domaine spécialisé mais montrent leur curiosité pour le monde des collectivités territoriales dans son ensemble, pour les réformes projetées ou en cours et sachent témoigner d'un minimum de réflexion personnelle sur ces sujets.

Les réponses apportées par les candidats sur la connaissance de l'environnement territorial démontrent, cette année encore, un manque évident de préparation dans ce domaine.

Les candidats au 3<sup>ème</sup> concours semblaient plus à l'aise dans cet exercice d'entretien que ceux du concours interne.

## **C. L'oral de langue vivante**

La grande majorité des candidats a fait preuve de la posture adéquate : respect des consignes, prises de parole et développement d'idées personnelles plutôt spontanées. Il a dû être rappelé à certains candidats que le jury ne pouvait en aucun cas les aider, en cas de blocage lexical par exemple.

Pour la lecture du texte, il est constaté un niveau moyen pour une grande majorité des candidats. La lecture est certes compréhensible dans l'ensemble mais souvent hachée. Elle ne respecte pas le rythme nécessaire (des erreurs d'intonation et d'accentuation étant la plupart du temps liées) et à l'influence française ; des erreurs de prononciation plus ou moins marquées ont aussi été relevées.

Concernant la traduction, beaucoup de candidats ont traduit mot à mot, n'ayant pas fait l'effort de reformulation nécessaire à un rendu dans un français correct voire compréhensible.

Concernant la partie conversation, il est indéniable que certains candidats s'y étaient préparés. Cependant, même si leur niveau de langue n'était pas excellent, ils ont su

apprendre et utiliser des tournures adaptées; d'autres ont d'ailleurs même montré la maîtrise d'un lexique plutôt étoffé et varié.

Toutefois, il a été constaté diverses difficultés en lien avec le manque de maîtrise de la langue : syntaxes grammaticales erronées, manque de vocabulaire, erreurs de prononciation, non compréhension de certaines questions posées par le jury.

Aussi, dans la perspective d'une préparation aux futures sessions, il est conseillé aux candidats de lire un nombre conséquent d'articles et de prêter attention aux tournures, formulations et vocabulaire utilisés dans chaque langue.

## 6 – L'admission

A l'issue des épreuves orales, le jury s'est réuni et a arrêté la liste des candidats admis **(255 lauréats)**.

Pour le concours externe **(130 lauréats)**, le seuil d'admission retenu par spécialité est le suivant :

- Administration générale : 10,41/20 → 103 lauréats
- Analyste : /
- Animation : 11,41/20 → 6 lauréats
- Gestion du secteur sanitaire et social : 10,28/20 → 5 lauréats
- Urbanisme et développement des territoires : 11,18/20 → 16 lauréats

Pour le concours interne **(83 lauréats)**, le seuil d'admission retenu par spécialité est le suivant :

- Administration générale : 12,77/20 → 61 lauréats
- Analyste : 11,66/20 → 3 lauréats
- Animation : 13,16/20 → 6 lauréats
- Gestion du secteur sanitaire et social : 11,10/20 → 5 lauréats
- Urbanisme et développement des territoires : 11,88/20 → 8 lauréats

Pour le troisième concours **(42 lauréats)**, le seuil d'admission retenu par spécialité est le suivant :

- Administration générale : 11,10/20 → 29 lauréats
- Analyste : 11,50/20 → 2 lauréats
- Animation : 13,66/20 → 2 lauréats
- Gestion du secteur sanitaire et social : 11,60/20 → 3 lauréats
- Urbanisme et développement des territoires : 10,38/20 → 6 lauréats

## 7 – Le profil des lauréats

### ▪ Le concours externe

La moyenne d'âge des 130 lauréats est de 29 ans.

La répartition par sexe est la suivante : 72 % de femmes et 28 % d'hommes.

L'origine géographique des lauréats se décompose ainsi :

- 47 % proviennent des Bouches-du-Rhône,
- 37 % des autres départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (hors Bouches-du-Rhône),
- 16 % hors Inter-région.

▪ Le concours interne

La moyenne d'âge des 83 lauréats est de 37 ans.

La répartition par sexe est la suivante : environ 72 % de femmes et 28 % d'hommes.

L'origine géographique des lauréats se décompose ainsi :

- 37 % proviennent des Bouches-du-Rhône,
- 52 % des autres départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (hors Bouches-du-Rhône),
- 11 % hors Inter-région.

▪ Le troisième concours

La moyenne d'âge des 42 lauréats est de 42 ans.

La répartition par sexe est la suivante : environ 76 % de femmes et 24 % d'hommes.

L'origine géographique des lauréats se décompose ainsi :

- 43 % proviennent des Bouches-du-Rhône,
- 43 % des autres départements la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (hors Bouches-du-Rhône),
- 14 % hors Inter-région.

## **8 – Analyse et conclusion**

La session 2018 du concours d'Attaché territorial s'est illustrée, comme les années précédentes, par une baisse du niveau général moyen des candidats.

Les futurs candidats doivent faire preuve de curiosité intellectuelle en suivant l'actualité des collectivités territoriales en perpétuelle évolution puisque c'est dans cet environnement que le futur cadre va évoluer.

De plus, les savoirs fondamentaux indispensables à tout fonctionnaire (missions et compétences des collectivités territoriales) ainsi que la dimension « RH » permettant de mieux se projeter sur les missions du cadre d'emplois des attachés territoriaux, doivent également et impérativement être approfondis.

**Madame Virginie FERNANDEZ**  
**Directrice Générale des Services**  
**Mairie de Meyreuil**

